

Préambule au programme cantonal des collèges pour l'anglais

- Les plans d'étude ci-dessous sont basés sur la version du PER antérieure à l'introduction de l'anglais au primaire.
- Il faudra le moment venu procéder aux aménagements nécessités par l'introduction de l'anglais au primaire.
- Nous respectons la présentation du programme cantonal des collèges.
- En rouge figureront les ajustements, tels qu'ils devront figurer dans le plan d'étude des collèges.
- Les propositions ci-dessous indiquent ce que tous les élèves devront être capables de réaliser en fin de première année de collège (Niveaux 1 et 2 du PER).
- Les objectifs du PER visent à atteindre le niveau A.2.2 et B1.1 pour la lecture. Objectifs dits de N1, mais nous visons au collège un niveau plus avancé dit N2 pour toutes les compétences.
- Au collège nous disposons d'une 3ème heure/ semaine avec un public scolaire engagé, conscient de l'importance de la discipline pour leur futur. Ceci assure un haut niveau de compétences.
- La commission a vérifié que les lignes directrices du PER sont suivies dans le manuel *New Inside Out Pre-Intermediate*, (MacMillan) utilisé en première année du collège, qui reprend le programme du *Common European Framework of Reference* ainsi que les descripteurs du *Portfolio Européen des Langues* (PEL).
- En annexe au plan d'étude cantonal pour l'anglais au collège figurent les descripteurs du PEL pour les niveaux A2.2 et B1.1.
- Un document récapitulatif interne qui lie le moyen d'enseignement au plan d'étude est à disposition des collègues enseignants d'anglais de première année.

Anne-Laure Delaloye, LCC

Sonia Corbaz, LYCA

Michel Andrey, LCP

ANGLAIS

Discipline fondamentale

1	2	3	4 et 5
3	3	3	6

OBJECTIFS GENERAUX

L'étude de l'anglais a pour but de permettre à l'élève de

- s'exprimer oralement et par écrit dans un but d'ouverture internationale et de respect des autres cultures;
- utiliser cette langue dans la suite de ses études ou dans son travail;
- comprendre la vaste littérature mondiale rédigée en anglais dans d'innombrables domaines;
- entrer en contact avec les faits marquants de l'histoire, de la littérature et de la culture des pays anglo-saxons, puis acquérir une connaissance plus approfondie de la langue et de la culture anglo-saxonne.

Pour atteindre ces objectifs, l'élève devra acquérir

- des notions étendues de vocabulaire, de grammaire qui lui permettront d'utiliser une langue claire et précise;
- la connaissance du système de phonétique internationale afin de maîtriser la prononciation et de compléter de façon indépendante ses notions de vocabulaire grâce à notamment l'usage du dictionnaire et du monde des multimédias.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (année 1)

Connaissances

Les élèves connaissent les rudiments de la langue anglaise, ce qui implique :

- l'acquisition du vocabulaire de base et des éléments de grammaire tels qu'ils sont présentés dans la méthode retenue, en particulier les conjugaisons et formes verbales;
- l'acquisition des notions et fonctions principales de la langue ainsi que la familiarisation avec les situations ordinaires d'échange linguistique;
- la consolidation de l'apprentissage des sons et de l'emplacement de l'accent tonique des mots à l'aide de l'alphabet phonétique international, dont seule la lecture est exigée.
- Introduction à la civilisation anglo-saxonne.

Aptitudes

Durant la première année de collège, l'élève vise le niveau B1.1, qu'il atteint dans le courant de la deuxième année. Au terme de la première tous les élèves atteignent le niveau A2.2.

En annexe figurent les descripteurs des niveaux A2.1 et A2.2.

COMPREHENSION ORALE

Les élèves doivent être capables de comprendre les éléments importants d'un message oral de débit normal portant sur des sujets simples, d'intérêt général et sur des situations de la vie quotidienne (récits, commentaires, descriptions, opinions, demandes, instructions, annonces, etc.). Voir annexe 1.

COMPREHENSION ECRITE

Les élèves doivent être capables de lire et comprendre des textes adaptés (annonces diverses, textes d'intérêt général, récits, etc.). Ils doivent également être capable d'entreprendre la lecture d'œuvres simplifiées et d'en saisir le sens. Voir annexe 2.

EXPRESSION ORALE

Les élèves doivent être capables de participer à une conversation simple, de faire un récit suivi (histoire, anecdote, etc), d'exprimer leurs intentions et opinions, de donner et d'obtenir des renseignements simples. Voir annexe 3.

EXPRESSION ECRITE

Il s'agit pour l'élève d'être capable de s'exprimer par écrit dans une langue grammaticalement correcte et structurée. Voir annexe 4

STRUCTURATION DE LA LANGUE

L'étude formelle de la langue suit les méthodes de niveau A2 /B1.

Vocabulaire et orthographe, conjugaison et syntaxe font l'objet d'une étude régulière et approfondie.

Voir annexe 5.

Le professeur veille à respecter un équilibre entre les différentes compétences. Il s'efforce d'autre part de développer l'aptitude des élèves aux travaux individuels et de groupe ainsi qu'à l'acquisition d'une méthode de travail efficace (emploi d'ouvrages de référence, prise de notes, etc.).

ANNEXE 1

ECOUTER – COMPREHENSION DE L'ORAL

Niveau A 2.1 (PEL)	Niveau A 2.2 (PEL)
<p>Quand quelqu'un dit comment il/elle va, l'élève, au cours mais au plus tard à la fin du cycle, comprend par exemple si cette personne est contente, fatiguée ou malade. Il saisit le plus important d'annonces et de messages brefs, simples et clairs.</p> <p>Par exemple, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprend, lorsqu'une personne raconte comment elle va, si elle est joyeuse, fatiguée ou malade; - comprend l'essentiel d'annonces ou de messages simples, clairs et courts; - repère, à condition que l'on parle distinctement, les informations importantes dans des émissions de radio courtes, telles que les prévisions météo, les annonces de concerts ou les résultats; - comprend l'essentiel d'histoires et de rapports courts et simples. Mais il est important que l'on parle lentement et distinctement et qu'il soit question de choses qu'il connaît un peu. 	<p>L'élève, au cours mais au plus tard à la fin du cycle, comprend, à l'écoute d'un enregistrement ou d'un dialogue d'une certaine longueur, en gros de quoi il s'agit, si c'est en langue standard et si le thème lui est familier. Il comprend comment se rendre quelque part à pied, en bus ou en train, si on lui parle lentement et clairement.</p> <p>Par exemple, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprend, lorsqu'il entend des enregistrements ou des conversations d'une certaine longueur, le sens général; mais il est important que l'on utilise la langue standard et que le sujet ne lui soit pas étranger; - comprend comment se rendre quelque part à pied, en bus ou en train, si l'on lui indique lentement et clairement le chemin à suivre; - saisit de quoi il est question s'il écoute une conversation, par exemple dans un magasin ou un train; - comprend les informations les plus importantes dans des spots publicitaires courts à la radio concernant des offres qui l'intéressent (par exemple CD de musique, jeux vidéo, voyages); - comprend, dans un bulletin d'information à la radio, les points essentiels, si on lui parle lentement et distinctement et à condition qu'il ait déjà des connaissances sur les sujets; - comprend des explications « techniques » simples que quelqu'un lui donne personnellement, par exemple comment utiliser différents appareils à l'école ou à la maison.

ANNEXE 2

LIRE – COMPREHENSION DE L'ECRIT

Niveau A 2.1 (PEL)	Niveau B 1.1 (PEL)
<p>L'élève comprend les points principaux de nouvelles brèves sur des sujets qui l'intéressent (par exemple sport, vedettes). Dans une histoire courte et bien structurée, il comprend en gros ce qui se passe et repère les personnages principaux.</p> <p>Par exemple, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprend, dans les annonces de rencontres paraissant dans des magazines de jeunes (ou sur Internet), l'essentiel de ce que leur auteur écrit sur lui-même; il comprend également quelles sont les qualités que doit avoir la personne recherchée; - trouve certaines informations dont il a besoin en consultant des listes des annuaires, par exemple un magasin de CD dans les «Pages jaunes» ou le numéro de commande et le prix d'un produit dans un catalogue; - comprend beaucoup d'informations contenues dans le portrait sommaire d'une personne (par exemple d'une célébrité); - comprend les points essentiels de courts articles parus dans des magazines pour enfants et adolescents, s'il connaît relativement bien le sujet; - comprend les points essentiels de brèves nouvelles ayant trait à des sujets qui l'intéressent (par exemple sport, célébrités); - comprend dans les grandes lignes ce qui se passe dans une courte histoire si elle est bien structurée; il peut identifier les personnages les plus importants; - comprend l'essentiel de ce qui est écrit dans des textes courts et simples sur des sujets qui lui sont familiers (par exemple l'opinion d'adolescents sur des thèmes d'actualité); - comprend ce qui se passe dans un roman-photo (par exemple dans un magazine de jeunes) et se représente le caractère des différents personnages. 	<p>L'élève comprend sans grande difficulté un journal de voyage qui</p> <p>Relate essentiellement le déroulement des journées. Dans une lettre personnelle, il comprend assez en détail les événements relatés, les sentiments ou les vœux exprimés.</p> <p>Par exemple, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprend sans grande difficulté un journal de voyage relatant essentiellement le quotidien du voyage, ainsi que les expériences et les découvertes touristiques; - comprend la plupart des consignes de sécurité brèves que l'on trouve par exemple dans les transports publics ou dans les modes d'emploi d'appareils électriques; - repère et comprend les informations importantes contenues dans des annonces de journaux ou de revues simples, clairement rédigées, à condition toutefois que les abréviations ne soient pas trop nombreuses; - repère les informations importantes dans les inscriptions figurant sur les emballages de produits alimentaires et de médicaments (par exemple la date de péremption ainsi que les informations sur l'utilisation ou la préparation); - comprend des textes factuels et des rapports simples sur des sujets qu'il connaît bien (par exemple des comptes rendus de matchs dans la rubrique sportive de journaux, de brèves critiques de livres ou des émissions de télévision); - comprend suffisamment bien le contenu de lettres privées concernant des événements, des émotions ou des souhaits pour avoir un échange régulier avec un correspondant ou une correspondante.

ANNEXE 3

PARLER – S'EXPRIMER ORALEMENT EN CONTINU – PRODUCTION DE L'ORAL

Niveau A 2.1 (PEL)	Niveau A 2.2 (PEL)
<p>L'élève, au cours mais au plus tard à la fin du cycle, décrit de façon simple l'apparence physique des gens. Il raconte brièvement ce qu'il a l'intention de faire pendant le weekend ou les vacances.</p> <p>Par exemple, l'élève: présente une chose qu'il connaît bien (par exemple un pays, une équipe, un groupe de musique) dans un court exposé préparé à l'avance, mais sans le lire; raconte brièvement ce qu'il compte faire pendant le week-end ou les vacances; décrit les principales étapes de sa journée à quelqu'un, à condition de ne pas avoir à entrer dans les détails;</p> <p>décrit brièvement le lieu où il habite et comment on s'y rend (les moyens de transport, la distance, la durée du trajet).</p>	<p>L'élève, au cours mais au plus tard à la fin du cycle, raconte une histoire courte en énumérant simplement les faits dans l'ordre. Il exprime avec des mots simples ce qui lui plaît et ce qu'il aime moins dans un certain environnement.</p> <p>Par exemple, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> - fournit quelques informations sur la manière dont nous célébrons Noël et d'autres fêtes chez nous; - donne un récit bref et simple de quelque chose qui s'est passé ou ce qu'il a vécu lui-même (par exemple à l'occasion d'une fête, d'une excursion avec l'école, en classe); - raconte une histoire courte en enchaînant simplement les événements; - prononce la plupart des nombres sans hésiter (par exemple les années); - décrit l'environnement qui lui plaît le plus (par exemple la ville, le village, la mer); il peut également expliquer pourquoi; - dit brièvement ce qui lui plaît dans une chanson ou un livre; - décrit, de manière simple, l'apparence ou le comportement d'un animal qu'il connaît.

PARLER – PRENDRE PART A UNE CONVERSATION – PRODUCTION DE L'ORAL

Niveau A 2.1 (PEL)	Niveau A 2.2 (PEL)
<p>L'élève, au cours mais au plus tard à la fin du cycle, pose des questions aux autres sur leur domicile ou leur pays d'origine. Il fait des achats simples, dit ce qu'il cherche et en demande le prix. Par exemple, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'adresse poliment à quelqu'un et lui demande quelque chose (par exemple le chemin, l'heure); - propose différentes choses à manger ou à boire; - fait des achats simples, dit ce qu'il cherche et en demande le prix; - pose des questions à d'autres personnes concernant leur domicile (village, ville) ou le pays d'où elles viennent; - souhaite un bon anniversaire ou une bonne et heureuse année; - dit lorsqu'il ne comprend pas quelque chose (par exemple «Je n'ai pas compris ») ; il demande également comment est exprimé quelque chose dans la langue étrangère (par exemple « Comment appelle-t-on ... en...? »); - a une brève conversation téléphonique préparée à l'avance avec des gens de son âge, par exemple pour fixer un rendez-vous; - pose des questions simples sur un événement et y répond également; par exemple où et quand une fête a eu lieu, qui était présent et comment la fête s'est déroulée; - exprime certaines sensations, connues de tous, à l'aide de mots simples (par exemple « J'ai froid », « J'ai faim », « J'ai peur »); - échange, à l'aide de mots simples, des informations s'il s'agit de choses de la vie quotidienne. 	<p>L'élève, au cours mais au plus tard à la fin du cycle, demande un service à quelqu'un qu'il connaît et répond si quelqu'un lui demande un service. Il demande, dans les conversations de tous les jours, à son interlocuteur de répéter ou d'expliquer, s'il ne comprend pas quelque chose. Par exemple, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> - demande un service à quelqu'un qu'il connaît et il réagit si on lui demande un service; - demande qu'on lui épelle un mot et épelle lui-même des noms ou des mots; - demande aux interlocuteurs de répéter ou d'expliquer lorsque quelque chose n'est pas clair dans une conversation de la vie quotidienne; - explique à quelqu'un comment elle ou il peut se rendre à pied dans un lieu précis, même sans carte; - communique à quelqu'un s'il est d'accord ou s'il préfère quelque chose d'autre; - demande ce que quelqu'un fait au travail, à l'école ou durant ses loisirs et répond si on lui pose des questions de ce genre; - demande qu'on lui prête quelque chose (par exemple un crayon, un vélo) et donne une réponse adéquate lorsque quelqu'un souhaite lui emprunter quelque chose. Il propose à quelqu'un une chose qui lui appartient; - demande des renseignements simples et achète des billets à un guichet (train, bus); - pose, dans une conversation, des questions appropriées pour savoir si son interlocuteur l'a compris-e.

ANNEXE 4

ECRIRE – PRODUCTION DE L'ECRIT

Niveau A 2.1 (PEL)	Niveau A 2.2 (PEL)
<p>L'élève, au cours mais au plus tard à la fin du cycle, écrit quelques phrases très courtes sur ce qu'il préfère ou qu'il aimerait avoir (par exemple sur la nourriture, les habits ou les animaux). Il rédige une invitation destinée à des jeunes de son âge (par exemple une invitation à une soirée).</p> <p>Par exemple, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> indique par des phrases très courtes ce qu'il préfère ou qu'il aimerait recevoir (par exemple de la nourriture, des vêtements, des animaux); écrit à l'aide de phrases et d'expressions simples, sur des personnes et des choses de sa vie quotidienne (l'école, la famille, les hobbies, le déroulement de la journée, les personnes et les lieux qu'il connaît); explique à l'aide d'un dessin où il habite et comment on s'y rend ; écrit une liste de ses souhaits ou une carte de remerciements simple; rédige des notes simples, destinées à un usage personnel, concernant des événements ou des dates à respecter (par exemple dans le cahier de devoirs ou l'agenda) - décrit, à l'aide de phrases simples, ses propres activités (par exemple l'école, le sport et les loisirs) ; - écrit une invitation destinée à d'autres jeunes de son âge (par exemple pour une soirée); - répond, à l'aide de mots simples, à une invitation et annule ou déplace des rendez-vous (par SMS, par exemple); - écrit son propre programme d'apprentissage (avec les jours de la semaine, les dates, les heures, les activités). 	<p>L'élève, au cours mais au plus tard à la fin du cycle, décrit un événement, en relatant avec des phrases simples ce qui s'est passé, quand et où. Il répond par un bref message à une annonce (par exemple dans une revue pour les jeunes).</p> <p>Par exemple, l'élève:</p> <ul style="list-style-type: none"> - échange des informations utiles avec des amis ou des connaissances par SMS, par e-mail ou par de brèves lettres (par exemple le prix d'un jeu dans différents magasins, quels sont les forums de chat intéressants ou l'ambiance d'un nouveau club de sport); - raconte une histoire simple (par exemple à propos de ses plus belles vacances ou de la vie dans un avenir lointain); - rédige une annonce simple et répond par un court message à une annonce qui l'intéresse (par exemple les annonces figurant sur un tableau d'affichage, les petites annonces dans des magazines de jeunes ou les offres sur Internet); - informe en quelques mots des amis de choses courantes, par exemple qu'il arrivera plus tard, qu'il ne pourra pas être là ou qu'il est malade; - décrit un événement en rapportant, à l'aide de phrases simples, ce qui s'est passé, où et quand cela s'est passé; - décrit des objets (par exemple un vélo) ou des lieux qui lui sont familiers à l'aide de phrases courtes et simples.

ANNEXE 5

COMPETENCES STRUCTURELLES – FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE

Niveau A 1 (PEL)	Niveau A 2 (PEL)
<p>Étendue linguistique générale</p> <p>L'élève, - possède un choix élémentaire d'expressions simples pour les informations sur soi et les besoins de type courant.</p> <p>Étendue du vocabulaire</p> <p>L'élève - possède un répertoire élémentaire de mots isolés et d'expressions relatifs à des situations concrètes particulières.</p> <p>Maîtrise du vocabulaire</p> <p>Correction grammaticale</p> <p>L'élève, - a un contrôle limité de structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.</p>	<p>Étendue linguistique générale</p> <p>L'élève - possède un répertoire de langue élémentaire qui lui permet de se débrouiller dans des situations courantes au contenu prévisible, bien qu'il lui faille généralement chercher ses mots et trouver un compromis par rapport à ses intentions de communication;</p> <p>- produit de brèves expressions courantes afin de répondre à des besoins simples de type concret: détails personnels, routines quotidiennes, désirs et besoins, demandes d'information;</p> <p>- utilise des modèles de phrases élémentaires et communique à l'aide de phrases mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites, sur soi, les gens, ce qu'ils font, leurs biens,... ;</p> <p>- possède un répertoire limité de courtes expressions mémorisées couvrant les premières nécessités vitales des situations prévisibles; des ruptures fréquentes et des malentendus surviennent dans les situations imprévues.</p> <p>Étendue du vocabulaire</p> <p>L'élève possède un vocabulaire suffisant pour mener des transactions quotidiennes courantes dans des situations et sur des sujets familiers; possède un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins communicatifs élémentaires; possède un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins primordiaux.</p> <p>Maîtrise du vocabulaire</p> <p>L'élève, - possède un répertoire restreint ayant trait à des besoins quotidiens concrets.</p> <p>Correction grammaticale</p> <p>utilise des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires, comme, par exemple, la confusion des temps et l'oubli de l'accord. Cependant le sens général reste clair.</p>

FRANÇAIS

Discipline fondamentale

1	2	3	4 et 5
5	4	4	7

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La langue maternelle occupe une place prééminente dans l'enseignement dans la mesure où, comme instrument de la pensée, de l'expression et de la communication, elle est le support de toutes les disciplines enseignées dans les écoles qui préparent à la maturité.

L'enseignement du français permet à l'élève d'acquérir une bonne connaissance de la langue, dans sa forme et dans son usage, afin qu'il puisse répondre aux exigences des études supérieures auxquelles la maturité le prépare et aux nécessités de la vie en société. L'enseignement favorise le goût de la lecture et concourt à développer la culture générale, la rigueur, l'esprit critique, la sensibilité et l'imagination par l'étude de la littérature d'expression française dans ses développements historiques et ses formes particulières.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 1 à 3)

Connaissances

L'élève maîtrise l'usage formel de la langue.

A la fin de la 3^e année, l'élève connaît les divers genres littéraires et leurs spécificités.

Il connaît l'histoire littéraire étudiée pendant ce premier cycle d'études.

Aptitudes

L'élève est capable de

- s'exprimer correctement en français (oralement et par écrit);
- analyser un texte argumentatif, dissenter sur des sujets d'une difficulté appropriée et débattre oralement;
- analyser un texte littéraire (à l'oral et à l'écrit) de façon autonome, méthodique et synthétique.

Période II (années 4 et 5)

Connaissances

A la fin du second cycle d'étude l'élève connaît les grands courants de l'histoire de la littérature française. Il a lu toutes les œuvres inscrites au programme. Il en connaît le contenu, la forme et l'auteur. Il peut les situer dans leur contexte historique et socioculturel.

Il connaît la langue dans sa forme, sa structure et son usage.

Aptitudes

L'élève est capable de

- étudier un sujet d'un point de vue intellectuel et critique tant par oral que par écrit;
- dissenter sur un sujet aussi bien général que littéraire;
- analyser et commenter un texte (à l'écrit et à l'oral) en tenant compte de ses spécificités de forme et de contenu;
- affiner ses connaissances littéraires et son esprit critique par la lecture des œuvres étudiées pendant le second cycle;
- tirer des parallèles entre ses connaissances littéraires et celles provenant d'autres branches d'études.

PROGRAMME PAR ANNEE

Année 1

BUTS GENERAUX

L'élève progresse dans sa maîtrise de la langue par des exercices de rédaction et d'orthographe, par la lecture, l'analyse de texte, en priorité de type littéraire. L'enseignement privilégie l'analyse logique, l'étude raisonnée de la grammaire, la maîtrise de l'orthographe lexicale et grammaticale. Il développe la connaissance du vocabulaire (usage et étymologie). L'enseignement du français permet de préciser une terminologie linguistique et grammaticale qui tient compte des exigences gymnasiales et des besoins des autres langues.

INITIATION AUX ETUDES LITTERAIRES

L'enseignement suscite chez l'élève le goût de la lecture, développe son sens critique et esthétique par l'étude d'œuvres intégrales et de genres littéraires de diverses époques. L'élève aborde aussi l'histoire de la littérature française par la lecture commentée de textes du Moyen Age.

MAITRISE DE LA LANGUE

GRAMMAIRE

L'élève poursuit l'étude de l'analyse grammaticale afin qu'il puisse nommer avec précision la nature et la fonction de chaque groupe et de chaque mot.

L'élève révise et poursuit l'étude de l'analyse logique, de la concordance des temps, du discours et de la ponctuation.

ORTHOGRAPHE

L'élève révise et poursuit l'étude des règles orthographiques, tant lexicales que grammaticales.

CONJUGAISON

L'élève révise et poursuit l'étude des verbes irréguliers, de l'identification, de la construction et de l'emploi des formes verbales simples et composées, ainsi que l'identification et l'emploi du système et de la valeur de tous les modes et de tous les temps.

VOCABULAIRE

L'élève développe et enrichit son vocabulaire par des exercices appropriés.

Étymologie : classification, origine et formation des mots. L'élève connaît les principaux préfixes, suffixes et racines grecques et latines.

Composition et dérivation. Sens et forme des mots.

EXPRESSION ECRITE ET ORALE

L'enseignement met l'accent sur des exercices de rédaction (compte rendu, description, petit récit, poème) qui permettent à l'élève d'utiliser ses connaissances littéraires et les outils de l'analyse de texte.

Il propose des exercices d'expression orale : compte rendu, exposé, analyse de textes.

L'élève poursuit et développe l'initiation à l'argumentation par des exercices appropriés, en particulier l'analyse méthodique et la contraction de textes, par des exposés, par sa participation à des débats d'idées.

OUTILS DE L'ANALYSE METHODIQUE DES TEXTES

L'élève s'initie à l'analyse de textes littéraires selon la méthode suivante :

- identification du texte, auteur, situation de l'œuvre, repérage du genre, approche du contexte;
- analyse de contenu (thèmes);
- analyse de la construction du texte (découpage);
- approche narratologique (narrateur, ordre, point de vue, valeurs de la description);
- étude du style : champs lexicaux, figures, registres, construction de la phrase.

La méthode d'analyse de textes a soin de mettre en rapport les différentes approches proposées. La lecture commentée de textes s'appuie sur l'analyse méthodique des textes et concourt à développer une culture générale.

Les précisions gymnasiales sont détaillées dans l'annexe au programme ci-après.

ANNEXE AU PROGRAMME CANTONAL DES GYMNASES

PRECISIONS

1. GRAMMAIRE

L'élève étudie la distinction entre :

l'adjectif épithète, apposé et le complément du nom ;

le sujet et l'objet d'une action ;

les circonstances d'une action ou d'un état (lieu, temps, cause, conséquence,...) et d'autres fonctions (sujet réel, sujet grammatical, complément d'agent) ;

les verbes transitifs (directs/indirects) et les verbes intransitifs ;

la phrase et la (ou les) proposition(s) qui la constitue(nt) : proposition indépendante, principale et subordonnée ;

les subordonnées participiales et infinitives ;

les subordonnées relatives définies, explicatives et déterminatives, et les subordonnées relatives indéfinies ;

le discours direct, indirect et indirect libre.

2. ORTHOGRAPHE

L'élève étudie :

l'accord des cas particuliers du participe passé et du participe passé d'un verbe impersonnel ;

les cas irréguliers de la distinction entre le participe présent l'adjectif verbal et l'accord en conséquence ;

l'orthographe de *quelque / quel que*, *quoique / quoi que*, *quelques fois / quelquefois*.

3. CONJUGAISON

L'élève étudie la valeur et l'usage de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif ainsi que leurs usages particuliers (conditionnel passé deuxième forme, ...)

Terminologie de l'enseignement du français : un petit mémo à l'intention des enseignants du Sec II gymnasial traduit les terminologies différentes entre le PER et celle utilisée dans les lycées-collèges. Il figure en annexe.

Année 2

ETUDE ET MAITRISE DE LA LANGUE

L'enseignement poursuit l'étude de l'année précédente :

- en insistant particulièrement sur les exercices d'argumentation;
- en précisant une méthode d'analyse qui permet à l'étudiant une approche littéraire et critique des textes à étudier;
- en exigeant une langue correcte.

L'enseignement introduit, par une pratique régulière, une méthode de dissertation. Les sujets proposés sont d'intérêt général ou en rapport avec le programme de littérature.

ENSEIGNEMENT DE LA LITTÉRATURE

L'enseignement de la littérature porte sur des textes du XVI^e et du XVII^e siècle.

Année 3

ETUDE ET MAITRISE DE LA LANGUE

L'enseignement poursuit l'étude de l'année précédente en affinant la méthode d'analyse par des textes plus difficiles et la dissertation, dont les sujets sont d'abord d'ordre littéraire, par une pratique régulière.

ENSEIGNEMENT DE LA LITTÉRATURE

L'enseignement porte sur l'étude de la littérature du XVIII^e et du début du XIX^e siècle (le romantisme).

Années 4 et 5

ETUDE ET MAITRISE DE LA LANGUE

L'enseignement maintient l'exercice de la dissertation et de l'analyse de texte, et introduit en quatrième année le commentaire de texte qui permet à l'élève des rapprochements avec d'autres disciplines enseignées.

Le professeur maintient l'exigence de qualité dans l'expression orale, particulièrement par des exercices préparatoires en vue des examens oraux de maturité.

ENSEIGNEMENT DE LA LITTÉRATURE

L'enseignement porte sur la littérature du XIX^e et du XX^e. Pour élargir le programme de l'examen de maturité, le professeur peut présenter et étudier des auteurs des siècles précédents.



Enseignement du Français : terminologie

Mémo à l'intention des enseignants du Sec II gymnasial

Avec l'introduction du PER (Plan d'études romand) et des nouveaux moyens d'enseignement à l'école obligatoire, la terminologie en usage dans les classes a été revue dans une perspective didactique : elle a été simplifiée afin de la rendre plus opératoire et de placer au centre des préoccupations les apprentissages des élèves. Le présent mémo permet aux enseignants des gymnases et des écoles supérieures de connaître la terminologie acquise par les élèves qu'ils reçoivent et d'aborder, si nécessaire, les adaptations et précisions nécessaires pour leur enseignement.

Les commentaires généraux du PER et la progression des apprentissages sont accessibles sur le site <http://www.plandetudes.ch>

Terminologie en usage à l'école obligatoire selon le plan d'études romand (PER)	Terminologie en usage dans les gymnases selon plan d'études cantonal <small>Seules les différences ont été reprises ci-dessous (en couleur).</small>
Grammaire de la phrase	Analyse grammaticale – analyse logique
Constituants de la phrase Sujet – prédicat* – complément de phrase <small>* terme non retenu, mais abordé dans le cadre du groupe verbal</small>	
Les groupes Groupe nominal (GN) Groupe nominal avec préposition (GNPrép) Groupe verbal (GV) Groupe adjectival (GAdj) Groupe adverbial (GAdv)	
Les classes grammaticales Déterminant / article Nom Adjectif Pronom Verbe Préposition Adverbe Conjonction de coordination Conjonction de subordination Interjection Les sous-classes grammaticales	Nature des mots Adjectif qualificatif

Déterminants possessifs, démonstratifs... Pronoms personnels, indéfinis, relatifs...	
Les fonctions Sujet Sujet réel Attribut du sujet Attribut de complément de verbe Complément de verbe direct (CVD) Complément de verbe indirect (CVI) Complément de verbe (lieu, temps, poids...) Complément de phrase (CP) Complément de nom (CN) Complément détaché de nom Complément d'agent Modificateur (du V, de l'adj., de l'adv.) Nuances sémantiques (lieu, temps, cause...)	Attribut du COD COD COI Compl. essentiels Compl. circonstanciel Epithète (pour l'adjectif) Apposition Circonstances
La phrase complexe Coordination – juxtaposition – subordination X Phrases subordonnées conjonctives (CP et CV) Phrases subordonnées relatives, Phrases subordonnées interrogatives indirectes, infinitives et participiales (3CO)	Proposition indépendante, principale Propositions subordonnées conjonctives (circ./complétive) Propositions subordonnées relatives... Propositions subordonnées interrogatives indirectes, infinitives et participiales
Types et formes de phrase Types : déclaratif, exclamatif, interrogatif, impératif. Formes : positive - négative, neutre – emphatique active – passive	
Situation d'énonciation Paroles rapportées directement et indirectement	Situation de communication Discours direct et indirect

SE / juin 2013

ALLEMAND

Discipline fondamentale

1	2	3	4 et 5
3	3	3	6

OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de l'allemand permet à l'élève de communiquer et développer la capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie culturelle et sociale; il l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité par un autre modèle de culture et un autre mode de réflexion.

L'apprentissage de l'allemand favorise l'ouverture et la tolérance de l'élève envers les cultures alémaniques et germaniques en relevant leur spécificité. On ne saurait trop insister sur l'importance de l'allemand dans un canton bilingue tel que le Valais.

L'apprentissage de l'allemand doit inciter l'élève à une plus grande mobilité dans les études et la profession et lui permettre d'avoir une plus grande facilité dans les échanges économiques, politiques et culturels en Europe.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 1 à 3)

Connaissances

L'élève connaît les structures fondamentales et les caractéristiques principales de l'allemand parlé et écrit.

Aptitudes

L'élève est capable de communiquer correctement en allemand.

Il s'exprime oralement en s'adaptant à diverses situations.

Il est capable de rédiger des textes dépassant le cadre de la vie quotidienne et progressant en fonction des connaissances acquises et de ses intérêts.

Période II (années 4 et 5)

Connaissances

L'élève a acquis les différents aspects socioculturels de l'allemand, plus particulièrement la littérature et les disciplines de référence nécessaires à sa compréhension.

Aptitudes

L'élève est capable d'exprimer sa pensée oralement et par écrit de manière correcte, fluide et nuancée.

Il est en outre capable de comprendre et commenter un texte littéraire et/ou d'intérêt spécifique.

PROGRAMME PAR ANNEE

Année 1

La première année de collège est une année de transition. L'élève devra en effet au moins terminer l'apprentissage élémentaire de la langue (niveau A2), mais aussi être amené à plus de rigueur comme l'exigent les études gymnasiales.

Plus précisément, la première année de collège doit atteindre les objectifs du N3 comme définis dans le PER. Les élèves devront donc maîtriser en tous les cas le niveau A2 dans les quatre compétences langagières, voire même viser le niveau B1.1 ou B1.2 dans la mesure du possible (objectifs fixés par le PER).

Les enseignants devront toutefois tenir compte du niveau réel atteint à la fin du CO, ceci afin de faciliter la transition CO-collège.

Les enseignants devront d'autre part tenir compte des 4 compétences langagières (compréhension écrite et orale, expression écrite et orale) de manière équilibrée.

L'aspect de structuration de la langue (grammaire, syntaxe, vocabulaire) ne doit s'enseigner que dans une perspective communicative.

Compréhension écrite :

- Au cours, mais au plus tard à la fin de la première année de collège, l'élève :
- reconnaît l'opinion de l'auteur d'un texte peu compliqué qui expose des arguments pour ou contre quelque chose ;
- comprend, en parcourant des textes explicatifs peu compliqués de différents genres, de quoi ils parlent et s'ils peuvent lui être utiles concrètement (par exemple pour décider d'un achat) ;
- est capable de découvrir et comprendre de nouveaux mots à l'aide du contexte ou de documents de référence.

Pour ce faire, l'enseignant sera attentif à développer les différentes stratégies de lecture (compréhension globale, sélective et détaillée) chez l'élève.

Le niveau général à atteindre correspond au niveau B1.2 du cadre européen de référence.

Compréhension orale :

Au cours, mais au plus tard à la fin de la première année de collège, l'élève :

- saisit les points principaux d'une conversation d'une certaine longueur par exemple dans le train, au restaurant ou à la piscine;
- comprend en général le contenu de la plupart des émissions de radio à condition qu'on parle distinctement et en langage standard.

Pour ce faire, l'enseignant veillera à développer les stratégies d'écoute suivantes chez l'élève :

- conditions requises : silence, concentration, mise en confiance;
- connaissance des objectifs de l'écoute et du contexte;
- formulation d'hypothèses;
- prise en compte des éléments sonores;
- repérage des mots et expressions connus;
- prise de notes par mots clefs.

Le niveau général à atteindre correspond au niveau B1.2 du cadre européen de référence.

Production écrite :

Au cours, mais au plus tard à la fin de la première année de collège, l'élève :

- raconte par écrit les événements et les choses de tous les jours avec des phrases complètes et enchaînées;
- décrit simplement, dans un journal d'apprentissage, de quelle façon et dans quelle mesure il a appris quelque chose.

Pour ce faire, l'enseignant veillera à développer chez l'élève les capacités d'identification du contexte de communication (discours adapté au destinataire, niveau de langage, aspects formels, etc.), et les capacités d'organisation du texte (titre, sous-titre, paragraphe, ponctuation, marqueurs temporels, connecteurs, etc.). Il

veillera aussi à développer des structures de plus en plus complexes chez l'élève (expansions nominales, adjectifs, relatives, génitif saxon, subordonnées compléments de phrases).

Le niveau général à atteindre correspond au niveau B1.1 du cadre européen de référence.

Production orale :

Au cours, mais au plus tard à la fin de la première année de collège, l'élève est capable de :

- prendre part à des conversations assez longues sur des sujets d'intérêt commun avec des gens de son âge, à condition qu'ils fassent un effort pour qu'ils se comprennent;
- faire une réclamation, par exemple si un article qu'il a acheté est endommagé ou défectueux.

Pour ce faire, l'enseignant veillera à une utilisation souple de la langue permettant d'échanger des informations et des opinions (*intérêts, plaintes, résolution de problèmes pratiques, ...*) et à une interaction possible sans préparation particulière des interlocuteurs, facilitée par une bonne compréhension réciproque.

Le niveau général à atteindre correspond au niveau B1.2 du cadre européen de référence.

Structuration de la langue:

1. Vocabulaire et orthographe :

Au cours, mais au plus tard à la fin de la première année de collège, l'élève :

- possède une gamme assez étendue de langue et un vocabulaire suffisant pour des situations imprévisibles et des sujets abstraits (musique, cinéma, etc.);
- s'exprime avec une correction suffisante dans des contextes familiers avec un bon contrôle grammatical.

2. Phonologie

Au cours, mais au plus tard à la fin de la première année de collège, l'élève :

- maîtrise l'alphabet, l'association entre phonèmes et graphèmes;
- distingue entre voyelles longues et brèves;
- respecte l'accent tonique à l'intérieur du mot;
- respecte la mélodie de la phrase (prosodie).

3. Conjugaison

Au cours, mais au plus tard à la fin de la première année de collège, l'élève :

- maîtrise les temps de l'indicatif et de l'impératif;
- exprime le souhait et l'irréalité au conditionnel (compréhension);
- utilise quelques formes simples du passif (compréhension).

4. Grammaire

Au cours, mais au plus tard à la fin de la première année de collège, l'élève :

- communique avec une correction suffisante dans des contextes familiers et avec un bon contrôle grammatical;
- utilise diverses formes de phrases (simple/complexé, affirmative/négative, déclarative, interrogative, impérative, coordonnées et subordonnées...);
- organise les éléments dans la phrase (place du verbe, inversion, adjectif épithète place des compléments, des pronoms, des adverbes);
- distingue entre les catégories de mots (noms, déterminants, adjectifs, pronoms verbes, adverbes, prépositions, conjonctions, interjections);
- distingue entre les fonctions (sujet, CV direct et indirect, attribut du sujet complément de phrase et les nuances sémantiques qu'ils expriment):
- reconnaît les fonctions et l'application des cas (déterminants, adjectifs, noms pronoms);
- utilise des prépositions;
- maîtrise la ponctuation de base (virgule avant/après la subordonnée).

Pour rappel, le travail des structures de la langue se fait uniquement dans une perspective communicative.

Au cours du cycle, il faut augmenter progressivement les exigences en fonction de:

- l'enrichissement du vocabulaire;

- le niveau de maîtrise de la conjugaison;
- le degré de complexité au niveau de la structuration;
- le degré de maîtrise visé.

Il faut aussi impérativement garder en mémoire que la maîtrise de la langue, sans erreurs, ne peut être exigée avant le niveau C2.

Année 2

Systématisation du Konjunktiv II.

Révision et étude plus systématique des verbes à régime prépositionnel.

Renforcement des connaissances des différents types de subordonnées.

Élargissement et application plus étendue du vocabulaire.

Révision de la structure de la déclinaison des adjectifs.

Révision et étude plus systématique des prépositions (en particulier des compléments de temps et de lieu).

Étude systématique des degrés des adjectifs.

Systématisation du passif.

Année 3

Étude approfondie des auxiliaires de mode.

Étude du discours indirect.

Renforcement de l'utilisation des verbes à régime prépositionnel dans les textes.

Étude de la relative au génitif.

Révision des notions fondamentales acquises jusque-là.

COMPREHENSION ORALE

Comprendre la langue dans son débit naturel et de manière intégrale lorsque les sujets abordés le permettent, notamment durant les cours.

Comprendre globalement des textes auditifs de toutes sortes (émissions radiophoniques ou télévisées dans lesquelles l'aspect visuel ou musical l'emporte sur le texte).

COMPREHENSION ECRITE

Parvenir à comprendre les idées principales d'un texte écrit.

Compréhension d'un texte spécifique de manière approfondie en recourant au besoin à des aides appropriées (dictionnaire allemand ou bilingue).

EXPRESSION ORALE

Participer à une conversation simple, exprimer de manière compréhensible ses intentions et opinions, donner et obtenir des renseignements.

Compenser l'insuffisance des possibilités d'expression par des moyens verbaux (approximations) ou non verbaux (mimiques, gestes, etc.).

Prendre une part active à l'enseignement donné, en principe, en allemand, l'accent étant mis sur la compréhension en ne négligeant pas l'expression orale.

Présenter un bref exposé sur des sujets variés.

Présenter un point de vue personnel sur des événements politiques, économiques, sociaux, etc.

Résumer et commenter un texte, décrire et commenter un document (photo, graphique, etc.).

EXPRESSION ECRITE

Rédiger des textes simples, utilitaires ou non.

Résumer un texte en allemand.

Répondre à des questions sur un texte et donner brièvement son point de vue.

Années 4 et 5

COMPREHENSION ORALE

Suivre une discussion dirigée, un débat, une pièce radiophonique ou une interview télévisée ou radiodiffusée, comprendre les avis et les points de vue exposés par les divers interlocuteurs.

Comprendre les exposés du maître ou des camarades traitant de sujets variés : artistiques, littéraires voire techniques.

Comprendre, après préparation adéquate, des productions artistiques (pièces de théâtre, chansons, films).

S'entraîner à la prise de notes en sachant distinguer dans un exposé l'essentiel de l'accessoire, s'exercer à repérer les mots-clefs, à discerner les enchaînements logiques et les principes structurels fondamentaux.

COMPREHENSION ECRITE

Lire et commenter des œuvres littéraires de genre et d'époque différents (il est recommandé d'avoir lu au minimum 3 à 4 œuvres complètes).

Comprendre, selon l'intérêt des élèves et leur orientation, des textes authentiques de tout genre, en faisant un usage raisonné du dictionnaire.

EXPRESSION ORALE

Expliquer des œuvres littéraires, musicales ou picturales étudiées, en les commentant de manière personnelle.

EXPRESSION ECRITE

Composer des récits (fiction), s'exprimer sur un sujet libre (composition) et interpréter des passages d'œuvres littéraires.

GRAMMAIRE

Réviser, approfondir et compléter les acquis de la période I (par exemple les pronoms, la formation des noms, etc.).

VOCABULAIRE

Acquérir un vocabulaire spécifique correspondant au programme socioculturel de la période II.

GEOGRAPHIE

Discipline fondamentale

1 -	2	3	4 et 5
2	2	2	

OBJECTIFS GENERAUX

La géographie a pour objet l'étude de l'organisation et du fonctionnement des territoires. Ceux-ci sont produits à la fois par des processus sociaux et par des processus naturels : tout territoire est organisé comme un système, c'est-à-dire comme un ensemble d'éléments qui interagissent les uns sur les autres sur une certaine étendue, une étendue terrestre. Un territoire a une localisation, une dimension, une forme, des caractères physiques, des contraintes et des " aptitudes ". L'enseignement de la géographie portera prioritairement sur ce que la société en a fait et continue d'en faire et sur la manière dont elle se l'est approprié à travers ses activités économiques, politiques ou culturelles. Les phénomènes humains étant déterminants, la géographie fait donc partie des sciences sociales. A ce titre, elle doit aider l'étudiant à prendre conscience des enjeux touchant au mode d'utilisation des territoires et, plus généralement, contribuer à l'explication de quelques grands problèmes du monde actuel. Ces enjeux naissent et se développent à toutes les échelles (mondialisation/tribalisation, métropolisation, inégalités régionales, ségrégation urbaine, partage des eaux, destruction d'écosystèmes, etc.).

Cette science sociale, si elle mobilise nécessairement bon nombre des résultats mis en évidence par les autres sciences sociales, englobe inéluctablement une part de nature : les apports de la géographie physique (climatologie et géomorphologie en particulier) doivent donc contribuer, plus ou moins fortement selon le lieu, l'époque et l'échelle considérés, à l'explication des distributions et des organisations spatiales. Pour comprendre la manière dont l'homme tire parti du milieu naturel, le transforme, l'aménage – le menace et le ruine aussi parfois – il est nécessaire de fournir une base " naturelle " à la géographie des hommes.

Au sein de l'ensemble des sciences sociales, à côté des spécialistes des structures culturelles, sociales ou économiques, les géographes se conçoivent comme les spécialistes du territoire, espérant engager avec les autres disciplines un débat sur les contraintes et les implications spatiales de l'activité humaine. La géographie doit permettre à l'étudiant de pratiquer l'interdisciplinarité.

En prise directe avec l'actualité, la géographie doit être un instrument de compréhension d'événements souvent très médiatisés : elle a pour fonction de leur donner du sens. On ne peut par ailleurs se contenter d'un simple inventaire, d'une accumulation de faits à mémoriser, d'une forme d'encyclopédisme. On ne nie pas ainsi l'acquisition de connaissances spécifiques, mais plus que la quantité, c'est la qualité, en tant que valeur formative de l'individu, qui doit l'emporter.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

11^e année (année 1 du collège)

Connaissances

L'élève connaît

- les méthodes de représentation de la terre;
- les mouvements de la terre avec leurs conséquences;
- le cycle de l'eau ;
- les notions de base de la météorologie (TT, humidité, pression);
- la circulation générale de l'atmosphère;
- les climats et les milieux naturels à l'échelle de la terre;
- les mécanismes de la tectonique des plaques;
- les processus d'érosion;
- les grands types de relief;
- les océans et les types de littoraux.
- la gestion de l'eau.

L'enseignant veille à privilégier l'aspect explicatif des phénomènes par rapport à l'aspect descriptif qui a déjà été traité auparavant dans les autres niveaux de scolarité.

Aptitudes

L'élève est capable de

- percevoir, mesurer et représenter l'espace;
- identifier les interactions entre les facteurs climatiques et morphologiques dans l'analyse de documents géographiques;
- lire, interpréter et analyser géographiquement des paysages naturels, des représentations graphiques, des séries statistiques, des cartes thématiques, des textes.

12^e-13^e année (années 2 et 3 du collège)

Connaissances

L'élève sait

- les notions de base de la géographie humaine;
- les implications spatiales des activités humaines;
- les facteurs qui structurent l'espace mondial;
- quelques-uns des enjeux du monde actuel.

Aptitudes

L'élève est capable de

- commenter oralement de manière structurée un document géographique;
- maîtriser l'approche systémique (être capable d'identifier les éléments d'un espace géographique et de les relativiser en étudiant leurs interrelations);
- maîtriser la grille de lecture géographique multiscalaire (approche globale, régionale et locale);
- comprendre la structure spatiale du monde actuel;
- adopter un comportement responsable dans l'espace considéré comme un produit de l'homme (développement durable...).

L'enseignant doit également s'appuyer sur les aptitudes acquises lors de la période précédente et les développer.

PROGRAMME PAR ANNEE

Année 1

Perception, mesure et représentation de l'espace;

Mouvements de la Terre et conséquences;

Atmosphère, météorologie, climatologie;

Tectonique des plaques et phénomènes associés (tremblements de terre, volcanisme...);

Roches, types de reliefs et processus d'érosion;

Océans et littoraux.

Années 2 et 3

LA TERRE PLANETE DES HOMMES

- l'Homme sur Terre (où ?, comment ?, pourquoi ?);
- les dynamiques démographiques (transition, structure, enjeux : vieillissement, surpopulation...).

L'HOMME TRANSFORME L'ESPACE

- implications spatiales de l'activité des hommes;
- les mondes ruraux;
- les espaces industriels;
- les espace urbains.

LE SYSTEME MONDE

- approche globale (la Triade, les Suds, notion centre/périphérie, interdépendances, les enjeux énergétiques, les flux d'informations);
- exemplification par une approche régionale (choix de divers pays à définir, y compris la Suisse).

MATHEMATIQUES

Discipline fondamentale

1	2	3	4 et 5
5	4	4	8

OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement des mathématiques permet à l'élève d'acquérir un outil intellectuel sans lequel, malgré des dons d'intuition ou d'invention, il ne progresserait pas dans la connaissance scientifique au-delà de certains seuils.

Les mathématiques, comme science de la quantité, du modèle et de la structure déductive doivent d'une part être présentées comme entité à part entière et d'autre part permettre de traiter les concepts abstraits de toutes sortes que l'on trouve dans les sciences exactes ou expérimentales et dans certaines sciences humaines et sociales.

L'enseignement doit montrer que les mathématiques ne sont pas qu'un langage à l'aide duquel une question scientifique peut être posée et résolue, mais sont un vaste corps de méthodes, de raisonnements et de structures dont le langage est précis et rigoureux.

Le monde des mathématiques, riche, abstrait et structuré, est un champ de connaissances que l'homme, depuis l'Antiquité, cherche à élargir et compléter par une recherche et une remise en cause continues. L'enseignement doit faciliter l'approche des mathématiques et donner à l'élève l'envie et le goût de s'y intéresser.

Le cours de mathématiques doit s'inscrire dans la continuité de ce qui se fait à l'école obligatoire, en particulier en 2^{ème} année de CO, au niveau des contenus. Cependant, une différenciation doit être opérée dans la manière d'aborder les sujets : dès la première année du collège, une construction hypothético-déductive doit être privilégiée, en mettant en avant les présentations axiomatiques, les règles de démonstration et un formalisme mathématique rigoureux.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 1 et 2)

Connaissances

L'élève connaît les principaux objets et méthodes mathématiques :

- en arithmétique : les règles du calcul avec leurs conventions d'écriture;
- en algèbre : le calcul littéral, les équations et les inéquations;
- en géométrie : la géométrie élémentaire et la trigonométrie.

Aptitudes

L'élève est capable

- de faire preuve d'aisance dans l'utilisation de ses connaissances mathématiques;
- de maîtriser les règles, les principes et les contraintes du raisonnement logique;
- d'imaginer des situations géométriques;
- de formuler des propositions d'une manière claire et précise;
- d'accepter l'effort, de faire preuve de persévérance, d'être imaginatif, curieux et ouvert ;
- d'effectuer des constructions géométriques, d'en dresser le rapport de construction et d'être à même de les justifier.

Période II (années 3 à 5)

Connaissances

L'élève connaît

- les principaux objets et méthodes mathématiques :
 - en géométrie : la géométrie vectorielle et analytique et la trigonométrie;
 - en analyse : les fonctions, le calcul différentiel et intégral;
 - en stochastique : la statistique et le calcul des probabilités;
- certains aspects de l'histoire des mathématiques.

Aptitudes

L'élève est capable

- d'appliquer des méthodes mathématiques connues à des problèmes posés dans divers domaines;
- d'utiliser des méthodes de travail et d'investigation;
- de porter un jugement critique sur les résultats obtenus dans le cadre d'une modélisation;
- d'organiser ses connaissances mathématiques de manière à faciliter la recherche d'analogies;
- d'exposer et de discuter la démarche de travail adoptée;
- de faire preuve de rigueur, de manifester un esprit d'analyse et de synthèse.

PROGRAMME PAR ANNEE

Année 1

ALGEBRE

Nombres : ensembles de nombres \mathbb{N} , \mathbb{Z} et \mathbb{Q} ; priorité des opérations, fractions numériques.

Vocabulaire mathématique : proposition, implication, réciproque, équivalence, contraposition, théorèmes et axiomes ; quelques méthodes de démonstration ; les quantificateurs.

Les ensembles : ensemble, sous-ensemble et complémentaire d'une partie ; opérations sur les parties d'un ensemble.

L'ensemble des nombres réels : bonne technique de calcul dans \mathbb{R} ; calculs de puissances dans \mathbb{R} ; calculs avec des racines ; notation scientifique.

Les polynômes : monômes, polynômes ; identités remarquables ; réduire et factoriser des polynômes ; additionner, soustraire, multiplier et diviser des polynômes ; amplifier et simplifier des fractions algébriques ; calculs avec des fractions algébriques.

Les équations du 1^{er} degré : résoudre des équations du 1^{er} degré ; discuter une équation paramétrique ; résoudre des problèmes du 1^{er} degré à une inconnue. Résolution de systèmes linéaires par substitution. Applications aux calculs d'aires et de volumes.

GEOMETRIE

Notions de base : notions fondamentales et axiomes de base de la géométrie ; propriétés des triangles et cas d'isométrie ; droites perpendiculaires et projection orthogonale ; droites parallèles.

Les figures : les quadrilatères ; les droites remarquables du triangle ; le cercle.

Année 2

Systèmes d'équations du 1^{er} degré : résoudre et discuter des systèmes de deux équations à deux inconnues ; systèmes de n équations à n inconnues ($n \leq 4$) ; résoudre des problèmes du 1^{er} degré à plusieurs inconnues.

Inéquation à une inconnue : propriétés des inégalités dans \mathbb{R} , intervalles, résoudre une inéquation du 1^{er} degré à une inconnue ; signe du binôme ; systèmes d'inéquations à une inconnue ; résoudre et discuter une inéquation paramétrique.

Trinôme du 2^{ème} degré : racines du trinôme, signe du trinôme, inéquations du 2^{ème} degré.

Fonctions : définitions et propriétés, composition des fonctions, fonction réelle, ensemble de définition, représentation graphique, croissance et décroissance, réciproque d'une fonction, fonctions élémentaires.

Les triangles semblables : le théorème de Thalès ; les cas de similitude des triangles ; les propriétés des triangles semblables ; relations métriques dans le triangle rectangle.

Trigonométrie : relations trigonométriques dans le triangle rectangle ; théorèmes du sinus et du cosinus, résolution de triangles ; cercle trigonométriques et fonctions trigonométriques.

Année 3

Calculs avec les puissances, les exponentielles et les logarithmes.

Fonctions trigonométriques : les fonctions trigonométriques et leurs propriétés.

Plan vectoriel : vecteurs du plan, addition et multiplication par un réel, combinaison linéaire, bases.

Plan affine : repère du plan et coordonnées d'un point, équations d'une droite, droites parallèles.

Plan euclidien : repère orthonormé, vecteurs orthogonaux, produit scalaire, angles.

Géométrie analytique plane : droites perpendiculaires, distance d'un point à une droite, bissectrices de deux droites, cercle, tangentes à un cercle.

Analyse combinatoire : arrangements, permutations, combinaisons.

Années 4 et 5

Limite et continuité d'une fonction : définitions et propriétés, limites infinies, limites à l'infini, asymptotes.

Dérivée d'une fonction : définition et propriétés, règles de dérivation.

Applications des dérivées : étude d'une fonction (croissance, concavité), problèmes d'optimisation.

Géométrie vectorielle de l'espace : vecteurs, opérations sur les vecteurs, combinaisons linéaires, bases.

Espace affine : repère de l'espace et coordonnées d'un point, équations d'une droite, équations d'un plan, positions relatives de deux droites, de deux plans, d'une droite et d'un plan.

Espace euclidien : repère orthonormé, vecteurs orthogonaux, produit scalaire, produit vectoriel.

Géométrie analytique de l'espace : équation cartésienne d'un plan, orthogonalité, distances, angles, sphères.

Intégrales : primitives, intégrale définie, méthodes d'intégration, intégrales impropres.

Applications de l'intégrale : aire d'une surface plane, volume d'un solide de révolution.

Fonctions remarquables : fonctions trigonométriques et leur réciproque, fonction logarithme, fonction exponentielle.

Éléments de statistiques : fréquence, moyenne, variance, classes, histogramme.

Probabilités : expérience aléatoire, calculs de probabilités, variables aléatoires.

En fonction de la dotation horaire, les établissements pourront encore choisir parmi les thèmes suivants : tests statistiques, espaces vectoriels, applications linéaires, binôme de Newton.

ÉVALUATION

Afin de préparer les élèves à l'examen oral de maturité, on prévoira au moins une épreuve orale de mathématiques durant les deux dernières années.

BIOLOGIE

Discipline fondamentale, domaine des sciences expérimentales

1	2	3	4 et 5
2	2	2	

OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de la biologie vise à donner une compréhension et une connaissance du fonctionnement des organismes vivants et de l'homme plus particulièrement ainsi que de l'impact que l'homme exerce sur ceux-ci.

Il met un accent particulier sur les acquis de la biologie moderne, de la génétique et des nouvelles technologies.

Dans une vision historique et épistémologique, il permet d'accéder à une meilleure compréhension de la vie et des interactions complexes qui la définissent.

Dans la continuité du secondaire I, la démarche scientifique et la modélisation seront développées et appuyées par l'acquisition de connaissances approfondies.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 1 et 2)

Connaissances

L'élève sait développer des aptitudes et des savoir-faire propres aux sciences expérimentales.

Les objectifs de cette première période de cursus gymnasial sont

- de lui proposer une éducation à la santé de l'homme et de son environnement;
- de lui fournir des bases lui permettant de prendre position par rapport à quelques grands défis de notre temps : surpopulation, santé, matières premières, biodiversité, environnement et par conséquent, avenir de la planète.

En utilisant ces connaissances l'élève acquiert une vision globale des systèmes d'écologie et de physiologie humaine.

Aptitudes

L'élève est capable d'utiliser une clé de détermination et des appareils optiques, de mener à bien des expériences, de les interpréter correctement puis d'en rédiger les rapports.

Une curiosité scientifique et un esprit critique doivent naître de ces interactions entre l'enseignement théorique d'une part, et l'expérimentation d'autre part.

Ces aptitudes pratiques ne peuvent se faire qu'avec des demi-classes, à partir de la 2^{ème} année.

Période II (année 3)

Connaissances

L'élève sait évaluer l'importance des mécanismes de la reproduction. Il connaît le fonctionnement de la reproduction humaine et les moyens qu'a l'homme d'interférer dans ces processus.

Il comprend les mécanismes de la transmission des caractères héréditaires; il prend conscience des possibilités techniques et des enjeux économiques, écologiques et éthiques des biotechnologies.

Il comprend l'histoire des êtres vivants comme processus complexe de transformation des espèces.

Aptitudes

L'élève est capable, en plus des capacités développées durant la première période, de lire des textes et des graphiques scientifiques plus élaborés, de les comprendre, d'exercer un esprit critique afin de prendre position face à ces informations.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Année 1

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE HUMAINES

Les fonctions métaboliques de survie seront traitées au cours de cette première année de biologie.

- **Physiologie cellulaire;**
- **Alimentation**, hygiène alimentaire et fonction de digestion;
- **Respiration** et échanges énergétiques;
- **Fonction musculaire** et sport d'entretien;
- **Interdépendance** des différents systèmes métaboliques.

ECOLOGIE, ETUDE DU FONCTIONNEMENT DE LA NATURE

- Définition des principales notions écologiques telles que les chaînes alimentaires, les facteurs écologiques, la notion de biodiversité, les transferts d'énergie;
- Étude d'un écosystème : méthodes d'échantillonnage, de collecte, méthode scientifique;
- Notions de base en systématique dans une optique évolutive, comme espèces pionnières et nouvelles formes d'adaptation.

Année 2

ECOLOGIE, ETUDE DU FONCTIONNEMENT DE LA NATURE

- Étude des relations interspécifiques (compétition, prédation, parasitisme...) et intraspécifiques (la vie en société et ses conséquences sur les populations animales et végétales);
- Évolution d'un écosystème.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE HUMAINES

- Le milieu intérieur (sang, lymphe reliée au système immunitaire, SIDA, allergies, principe de vaccination);
- Les fonctions de relation (système nerveux, systèmes sensoriels, système endocrinien).

Année 3

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE HUMAINES

- **Procréation.**

GENETIQUE ET EVOLUTION

- **Génétique et biotechnologies;**
- **Évolution**, diversité et environnement.